

Formation en Thérapies Basées sur la Mentalisation : Spécialisation Famille (TBM-F) du 26 au 27 mars 2026 à Lille | délai d'inscription : 11 février 2026

Les données sont traitées de manière strictement confidentielle dans le respect de la législation applicable en matière de protection des données

Données personnelles

☐ Madame ☐ Monsieur Nom Prénom

Date de naissance

Profession

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE ☐ privée ☐ professionnelle

Entreprise/Institution

Adresse

NP/Ville/Pays

Téléphone

E-mail

Renseignements

METHODE DE PAIEMENT

- ☐ Paiement par mon entreprise avec établissement d'une convention AVANT la formation (pour les professionnel-les basé-es en France)
- ☐ Paiement personnel (et remboursement par mon entreprise APRES la formation)
- ☐ Paiement personnel sans remboursement

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION ?

- ☐ Recommandations personnelles / professionnelles
- ☐ Mon entreprise
- ☐ Le site internet <https://www.mentalisation.org/>
- ☐ Un autre site → lequel :
- ☐ Un e-mail annonçant la formation
- ☐ Lors d'un salon / une conférence → lequel / laquelle :
- ☐ Autre :

Inscription

- ☐ Je souhaite participer à la Formation en Thérapies Basées sur la Mentalisation : Spécialisation Famille (TBM-F) et m'engage à verser la somme de € 600.- dès réception de la confirmation de mon inscription et de la facture.

CONDITIONS D'ANNULATION

- > 100% des frais d'inscription sont remboursés pour tout annulation annoncée au plus tard 30 jours avant le début de la formation (week-end compris).
- > 50% des frais d'inscription sont remboursés (ou au cas échéant facturés) pour toute annulation annoncée au-delà de ce délai, mais avant le début de la formation. En cas de motif grave et sérieux (décès, accident, maladie grave), sur présentation d'un certificat médical, seul un forfait de € 150.- sera retenu. L'annulation sera prise en compte à la suite d'une information écrite du/de la participant-e (par mail à mentalisation@unige.ch)
- > Tout abandon en cours de formation pour motif grave ou sérieux (décès, accident, maladie grave) donne lieu au remboursement (ou au cas échéant la facturation) de 50% de l'inscription. L'annulation sera prise en compte à la suite d'une information écrite du/de la participant-e (par mail à mentalisation@unige.ch). Il est également possible de reporter la participation à une formation ultérieure dans l'année qui suit.

FORMULAIRE À ENVOYER À : mentalisation@unige.ch

Une confirmation d'inscription et une facture (ou convention selon la méthode de paiement choisi) vous seront envoyées en retour.
Votre place sera définitivement réservée à réception du paiement de la finance d'inscription ou de la signature d'une convention.